

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **61 (1969)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le prix des médicaments — un scandale international

Par *Charles Levinson*, secrétaire général de l'ICF

Les organisations affiliées à l'ICF (Internationale des syndicats des industries chimiques et pharmaceutiques) sont invitées par le Comité exécutif à lancer immédiatement, dans leurs pays respectifs, une campagne contre les prix scandaleusement élevés des produits pharmaceutiques. Cet appel s'inscrit dans le cadre d'une campagne internationale en vue de mettre fin aux abus de l'industrie pharmaceutique et des associations professionnelles des pharmaciens dans le domaine des prix des médicaments.

Les prix actuels des médicaments imposent un lourd fardeau financier aux malades de condition modeste. A une époque où la biochimie et la thérapie médicamenteuse se développent considérablement et où des progrès majeurs sont réalisés dans de nombreux domaines sur le plan de la prévention et de la guérison des maladies, le coût — pour le particulier — de ce bienfait collectif de la science atteint un niveau intolérable.

L'industrie pharmaceutique, par ses pratiques commerciales, en est la première responsable. Du fait qu'il s'agit là d'un secteur industriel relevant de la juridiction de l'ICF, ses affiliés ont l'obligation morale d'assurer le retour à des niveaux de prix industriellement et socialement acceptables. Ce qui est loin d'être le cas actuellement. Il s'agit ici d'un nouvel exemple d'incapacité de la collectivité à protéger ses intérêts contre la course aux profits des intérêts privés. Du fait que cette immoralité économique est pratiquée à l'échelle mondiale, toute action, pour être réellement efficace, doit également se situer à ce niveau-là.

Dans le monde entier, la presse se fait l'écho des critiques toujours plus nombreuses et sévères à l'égard de l'industrie pharmaceutique abusive.

Aux Etats-Unis, des actions légales ont été introduites contre cinq grands fabricants américains de produits pharmaceutiques accusés d'avoir conclu des ententes visant à faire monter les prix et à établir un monopole pour toute une gamme d'antibiotiques. Le